d'impossible à ce que M. Carnot interprétât comme une manifestation contre M. Dupuy le retrait d'interpellation.

« Quoiqu'il en soit, ajoute-t-il, il faut espérer que cette dernière expérience sera l'enterrement définitif des ministères de centralisation. »

Dans la *Petite République* M. Millerand écrit :

« Le ministère s'est effondré dans le ridicule, sous les rires de la Chambre. Seul le parti socialiste sort de ces trois journées avec les honneurs de la guerre. »

Le *Soleil* : « La concentration républicaine est condamnée sans retour. Le ministère est tombé en deux morceaux que M. Carnot n'essaiera pas de recoller. Pour le moment, on ne peut savoir où est la majorité. »

M. Henry Maret, dans le *Radical*, dit que tout présage une succession de crises que l'on aurait pu éviter.

« Le pays, dit-il, avait demandé l'union pour des réformes; on lui sert la division pour les empêcher. »

M. Cornély dans le *Gaulois* s'exprime ainsi :

« Tout cela est évidemment la faute de M. Carnot qui, depuis un mois, est hypnotisé par sa réélection et désireux de ménager les radicaux sur lesquels il compte. »

La *Lanterne* dit :

« Nous nous trouvons en présence d'un parti-pris de réaction très arrêté et dû, pour la plus grande part, à l'apparition d'un parti socialiste.

» On aura également l'homogénéité dans l'opposition. »

La *Justice* :

« Il n'y a plus rien pour le moment, ni gouvernement, ni majorité, ni Chambre. Il faut qu'on se reprenne en toute hâte. »

MENACES ANARCHISTES

Une grave décision

Sous ce titre, la *Libre Parole* publie la communication suivante qu'elle reproduit, d'ailleurs, sous toutes réserves :

« En présence des mesures de répression prises par les gouvernements étrangers contre les anarchistes, à propos des attentats de dynamite qui ont eu lieu dernièrement à Barcelone, Marseille et en Italie, le groupe international des Compagnons révolutionnaires français, espagnols, italiens, allemands et anglais l'*Autonomie*, dont le siège social est à Londres, Wietfield street, 6, s'est réuni extraordinairement, jeudi soir, afin de délibérer sur l'attitude qu'il y a lieu de prendre en cette circonstance.

» Quoique la réunion ait été tenue secrète, nous en pouvons donner le résultat.

« Le voici dans sa plus redoutable expression.

» Il a été décidé que pour répondre aux mesures de rigueur prises contre les compagnons, les attentats de dynamite allaient se succéder tant en Espagne qu'en France et en Italie avec un redoublement de vigueur.

» Les anarchistes réfugiés à Londres et qui assistaient pour la plupart à cette réunion déclarèrent en outre que le compagnon auteur de l'attentat de Barcelone n'est pas parmi ceux arrêtés.

» Il est actuellement en sûreté en Amérique.

» Le comité du groupe l'*Autonomie* a déclaré que pour reconnaître la généreuse hospitalité accordée aux anarchistes de tous pays, aucune représaille ne sera exercée en Angleterre, et principalement à Londres, afin de ne pas motiver les mêmes mesures de répression de la part du gouvernement anglais.

» Cette décision ayant été prise à l'unanimité, une circulaire va être envoyée à tous les compagnons anarchistes pour les prier, dans l'intérêt même de la cause, de se conformer strictement à cette délibération, et, d'autre part, pour les engager à se mettre en garde contre les agents provocateurs qui pourraient les inciter à ne pas suivre ces recommandations expresses.

» Nous avons reçu ces renseignements d'une source absolument sûre.

» Attendons-nous donc à voir se produire de nouveaux attentats qui, malheureusement, ne peuvent être que trop certains, devant l'attitude déclarée des compagnons anarchistes.

» Aux gouvernements intéressés à prendre les plus énergiques mesures. »

La situation de la fabrique des soieries

Le marchés de l'étoffe, dit le *Moniteur du tissage mécanique des soieries*, est assez visité en ce moment, par les représentants des maisons de Paris et d'Amérique, mais il n'a pas, pour cela, recouvré beaucoup d'animation. Ces acheteurs se renseignent longuement, hésitent et finalement opèrent par petits achats très fractionnés et portant sur de nombreux tissus, sans favoriser ni mettre en relief aucun article de fond.

L'alimentation des usines mécaniques n'est pas mieux assurée que le mois dernier, en ce qui concerne la plupart des articles unis. Les genres façonnés montrent plus d'entrain et ont même fait quelque progrès.

Le pongée chaine grège tramé schappe semble se reninet un peu, grâce à quelques ordres en 67 centimètres et en 108-112 centimètres jumelle.

Le batavia chaine grège trame schappe a été moins heureux et a perdu le léger avantage qu'il avait précédemment conquis sur le pongée.

Le côtelé chaine grège trame coton, dont on espérait le retour au tissage, ne donne encore aucun signe de vie et subit le sort du même article teint en flotte.

En étoffe pour parapluie teinte en pièce, l'autria chaine grège tramé coton marque sa rentrée dans les usines mécaniques par quelques commissions en 92 et en 120 centimètres, et marche de concert avec le satin de Chine.

Le pongée tout soie joue un rôle très effacé et la demande de ce tissu se limite toujours à quelques articles pour lingerie.

La doublure teinte en pièce se maintient au premier rang parmi les éléments de travail du tissage mécanique et le sergé ainsi que la polonaise chaine grège tramé coton ne laissent inactifs aucun des métiers qui leur sont depuis longtemps affectés.

L'écharpe chaine grège tramé schappe, si négligée depuis plusieurs mois, se met à reparaître avec de petits ordres. Le même tissu tramé coton, dans des comptes plus légers, se maintient sur le même nombre de métiers que le mois dernier.

La pochette chaine grège tramé schappe et la pochette tout soie restent dédaignées par la consommation et ne donnent lieu à aucune fabrication.

Le satin grège n'accentue pas sa marche en avant, mais il garde ses positions et alimente le même nombre de métiers dans tous les comptes, mais principalement dans ceux de 90 à 110 dents à 4 fils.

Le china, la florentine et la marceline aggravent leur précédente défection par l'abandon d'un nombre de métiers plus élevé. La vente de ces étoffes est bien inférieure à ce qu'elle devait être à cette époque de l'année et les stocks sont assez considérables pour ajourner l'espoir d'une reprise de la fabrication.

Le crêpe de Chine est toujours dans la même inertie et le tissage se borne à l'exécution des petits ordres de cette étoffe avec filets satin qui ont été transmis il y a quelques semaines.

Le damas chaine grège tramé schappe et la brocatelle chaine grège tramé coton occupent un assez grand nombre de métiers, mais les prix de façon n'ont rien gagné à cette extension de la demande et sont, comme par le passé, tout à fait insuffisants.

L'étoffe du Levant a fait des progrès au tissage. Les affaires ont pris meilleure tournure sur le marché indien où les stocks, longtemps invendus, se sont enfin écoulés. Aussi, la fabrication s'est-elle assez largement développée pour les brocades chaine soie et chaine coton, le satin mille raies et le satin quadrillé dorure, le tout en des qualités qu'il serait impossible d'abaisser davantage. Le satin broché a été mal partagé et constitue quelques stocks dans l'Inde et à Lyon.

La vente du velours poil schappe se ranime et la fabrique peut à peine livrer tout ce qui lui est demandé en velours du Nord noir et loutre, surtout dans les basses qualités. Ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier compte-rendu, la mode, à Paris, a jeté son dévolu sur le velours pour tous les emplois, et les stocks de ce tissu s'épuiseront sans difficulté.

Le damas cuit noir se tisse toujours d'une manière très soutenue.

La fabrication du damas cuit couleur est moins active; cependant il se donne, en ces derniers temps des commissions assez nombreuses de cet article tramé tussah.

Les petits façonnés teints en flotte fond taffetas ou fond fond surah glacés sont moins demandés et les métiers se remontent au profit du damas cuit noir et des façonnés pour le Levant.

La cachemirienne façonnée chaine coton tramé soie ne revient pas encore dans les usines mécaniques et s'attarde en des essais sur les métiers à la main dans le genre teint en flotte et aussi dans le genre teint en pièce.

En mouchoir façonné au carré, la demande, ainsi que cela se produit habituellement à cette époque de l'année, devient un peu plus empressée. La clientèle française donne des ordres en mouchoir chaine cuit tramé cuit et en nagasaki chaine grège tramé grège; le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et tous les pays barbaresques s'approvisionnent, comme de coutume, dans leurs genres spéciaux. Le Portugal est sorti de sa réserve et a transmis quelques commandes en beau mouchoir chaine cuit tramé cuit dans les grandes largeurs. Quoi qu'il en soit, la situation du mouchoir façonné au carré n'est pas des plus brillantes et l'exportation pour l'Amérique du Sud peut, seule, lui rendre une partie de son ancienne prospérité.

Les usines qui traitent spécialement l'armure teinte en flotte, naguèrent encore assez favorisées, subissent à leur tour de dures épreuves. Le surah qui, seul, s'efforçait de maintenir les métiers en activité, se met à faiblir très sensiblement et fait craindre un arrêt, au moins partiel, de la fabrication.

La position de l'étoffe pour parapluie teinte en flotte ne s'est pas modifiée dans un sens qui lui soit profitable. La complète nullité de la vente sur banque et l'achèvement des commissions sont des causes suffisantes pour entraver la fabrication.

En ombrelle façonnée, la fabrique ne voit pas venir les suppléments sur lesquels elle comptait. Néanmoins le tissage ne s'est pas interrompu, et comme les placards ne renferment aucune marchandise provenant de la dernière campagne, il y a tout lieu de croire que ces étoffes trouveront, plus tard, une vente facile.

Les métiers consacrés au satin chaine cuit tramé coton sont moins recherchés que le mois passé. Le satin noir se tisse en même quantité pour chaussure, gibus et corset, mais la polonaise noire, pour doublure, opère un mouvement en arrière, et le satin rayé pour le Levant, malgré sa vogue croissante, aura de la peine à prendre possession de tous les métiers laissés disponibles, tant par la polonaise que par le satin duchesse.

Le crêpe lisse, la mousseline, la grenadine et tous les articles à torsion sont un peu moins abandonnés, depuis quelques semaines, et entretiennent un certain nombre de métiers dans les usines spécialement outillées pour produire ces étoffes.

A Lyon, dans les ateliers à la main le nombre des métiers inactifs s'est accru notablement. En façonné, l'on tisse, en faible quantité, des damas noir et couleur, des nouveautés à 2 lats et de la gaze soie et coton ou tout soie en 120 centimètres de largeur. En uni, la fabrication est réduite à la moire couleur, à quelques armures diverses et au velours uni tout soie.

A la campagne, de même qu'à la ville, les ateliers à bras sont, en partie, dépourvus de travail. Cette accalmie est moins accusée dans l'Ain et le Dauphiné, où la bengaline tramé laine et la faille gros grain ont été remplacées par la petite faille couleur et le taffetas cuit. Mais, dans les autres régions, le chômage ne respecte qu'un petit nombre de métiers affectés au damas cuit noir et couleur, au satin cuit tramé coton ou soie, aux satins façonnés brochés et lancés pour cravate, à la gaze façonnée tout soie et aux imprimés sur chaine.

En résumé, la situation du tissage est, en apparence, la même que le mois dernier; mais, en réalité, les espérances de reprise ont été, jusqu'à présent, déçues et les prévisions pour l'avenir sont devenues moins favorables. En ce qui regarde l'étoffe teinte en flotte, le marché de Paris se tient sur une réserve qui peut durer longtemps encore, et l'on sait que l'Amérique n'est pas en état, pour le moment, de se pourvoir de nouvelles étoffes dans le genre teint en pièce.

Situation météorologique. — Roubaix, 25 nov. — Hauteur barométrique 757 Température :
A sept heures du matin 6 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 10 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 6 degrés au-dessus de zéro

NOUVELLES DU JOUR

Un message de M. Carnot aux Chambres

Paris, 9 novembre. — Le *Figaro* mentionne le bruit que M. Carnot adresserait un message aux Chambres après la constitution du cabinet.

Graves nouvelles du Tonkin. — Un lieutenant pris par des pirates. — Suicide d'un capitaine.

Paris, 25 novembre. — Une dépêche privée d'Algérie, annonce que le lieutenant Détrié, fils de l'ancien général commandant la division d'Oran, serait tombé entre les mains des pirates du Tonkin.

Le capitaine Bédevois, commandant le détachement, aurait perdu 17 hommes et, s'apercevant en rentrant au poste, de la disparition du lieutenant, se serait fait sauter la cervelle.

Ces graves nouvelles sont données sous des réserves auxquelles nous ne pouvons que nous associer.

Un commissaire spécial envoyé à Tamatave

Paris, 25 novembre. — D'après le *Figaro*, un commissaire spécial va être envoyé à Tamatave avec une mission secrète.

Le duc d'Orléans et la princesse Hélène en Terre-Sainte

Paris, 25 novembre. — Le duc d'Orléans et la princesse Hélène vont s'embarquer prochainement pour un voyage en Terre-Sainte.

L'affaire des banques italiennes
Une arrestation à Londres

Rome, 25 novembre. — Le commandeur Mondilli, ancien chef de division au ministère du commerce, impliqué dans l'affaire des banques a été arrêté à Londres.

Le commerce des laines aux Etats-Unis

Londres, 25 novembre. — On mande de New-York au *Standard* que les ventes de laines ont été cette semaine de 8 millions de livres, alors qu'elles n'avaient été que de 5 millions pour la semaine correspondante de l'année dernière. 5,000 tonnes ont été achetées pour le compte de maisons anglaises.

Le plaisant Terrier

La grossière interruption du ministre Terrier, dans l'interpellation de M. de l'Angle-Beaumanoir : *L'exercice des religions est une question de commerce*, a soulevé dans tout le Sénat une explosion de dégoût.

Parmi les journaux qui ont trouvé inconvenante l'intervention de M. Terrier, dans l'interpellation de M. de l'Angle-Beaumanoir, on remarque le *Siècle*, radical!

Le *Matin* trouve cette intervention intempestive, on tout au moins peu adroite pour le cabinet dont M. Terrier fait partie.

Les autres journaux anticléricaux n'approuvent pas.

Le *Rappel* dit, en matière d'excuse, que M. Terrier a été consterné de l'effet involontairement produit.

Au Conseil des ministres de samedi matin

CORNÉLIUS HERZ

M. Develle a fait connaître que le gouvernement anglais, sur le rapport de ses médecins, a refusé de laisser comparaître Cornélius Herz devant le tribunal de Bow-Street.

LA MONNAIE ITALIENNE

M. Peytral a fait signer un projet de loi ayant pour but d'autoriser les caisses publiques à recevoir les sous italiens jusqu'au 31 janvier 1894.

Ce projet ne serait mis à exécution qu'après la ratification par les Chambres de la convention sur la monnaie italienne. Le dépôt de ce dernier projet est retardé par la démission du cabinet italien.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Le ministre des finances a été autorisé à déposer un projet portant ouverture de crédits supplémentaires pour une somme de 41 millions en vue de faire face aux insuffisances du budget de 1893.

Les poursuites contre les syndicats

Montluçon, 25 novembre. — Le parquet de Montluçon vient de décider de poursuivre les syndicats des mineurs et métallurgistes de Montluçon, de Commentry, Bézenet, Montvicq, Dovet et Durdat-Larequille, qui constituent l' « Agglomération des travailleurs socialistes de l'Allier », adhérente au Parti ouvrier.

Des perquisitions ont eu lieu au domicile des secrétaires et présidents des syndicats au cours desquelles plusieurs documents ont été saisis.

Parmi les personnes qui seraient comprises dans les poursuites et qui ont été mandées chez le juge d'instruction, figurent MM. Thivrier, député et conseiller général; Dumazet, maire de Commentry et conseiller d'arrondissement; Victor Mazuel, adjoint au maire de Commentry; Lafeuchère, maire et conseiller d'arrondissement de Montvicq; Dechaud, maire de Doméral.

La prévention reproche aux syndicats de s'occuper de politique, de soutenir des candidatures aux élections diverses et de subventionner le *Tocsin*, organe collectiviste révolutionnaire.

L'affaire viendra probablement devant le tribunal correctionnel de Montluçon au cours de décembre, l'instruction n'étant pas encore terminée.

Mort de l'évêque de Poitiers

Poitiers, 25 novembre. — Mgr Puteau, évêque de Poitiers, est mort à midi d'une congestion cérébrale.

L'incendie de la rue des Martyrs à Paris
Les victimes

Paris, 25 novembre. — Les causes du terrible incendie sont dues au mauvais état des cheminées. Les murs de ces cheminées sont faits de lattes recouvertes d'une couche de plâtre. Sous l'action de la chaleur du calorifère de M. Charbuy, le plâtre s'est détaché, laissant en contact direct les lattes avec le feu.

Toutes les œuvres d'art que contenait l'appartement de M. Charbuy, qui faisait le commerce de tableaux, ont été détruites.

Leur valeur représente 150,000 francs.

L'état de M. Lendelé, ainsi que celui de Pierre Maillet, qui a sauté du 4e étage, paraît désespéré. M. Miard, le concierge va mieux. Le jeune Lendelé est hors de danger. Parmi les sauveteurs blessés, signalons encore les pompiers Rousiaux, Bony et Baudry.

La crise ministérielle en Italie

La crise ministérielle qu'a provoquée en Italie l'effondrement du cabinet Giolitti, cause une grande émotion dans toute la péninsule. On redoute le retour au pouvoir de M. Crispi.

L'affaire des banques italiennes

Rome, 25 novembre. — Sur la liste des hommes politiques impliqués dans l'affaire des banques figurent MM. Crispi, débiteur à la banque nationale de 244,000 fr. Menotti Garibaldi, de 135,722 fr. et à la banque romaine de 201,387 fr. et Ricciotti Garibaldi.

Interrogés par le comité des Sept, ils ont déclaré que ces dettes avaient été contractées pour affaires privées.

La guerre au Maroc
Nouveaux renforts de l'Espagne

Au Maroc, l'entrevue du général Marcias avec le frère du sultan n'ayant pas donné de résultat, le gouvernement espagnol se voit obligé d'envoyer de nouveaux renforts en Afrique et de prendre des mesures énergiques pour pousser avec vigueur une guerre qu'il avait vainement essayé d'empêcher.

Les Espagnols aux Canaries

Madrid, 25 novembre. — La colonne espagnole de Rio-Oro aux Canaries est dans une situation critique. Un millier d'Arabes entourent la place et manifestent une attitude hostile.

Le choléra asiatique à Tripoli

Tripoli, 25 novembre. — Le choléra asiatique est officiellement constaté. Plusieurs cas mortels sont signalés. Des précautions sont prises.

CHAMBRE DE COMMERCE D'ELBEUF

LAINES

Australie. — Les prochaines enchères sont fixées au 28 novembre. Il sera offert environ 190,000 balles contre 220,000 en 1892. Il a été décidé par les importateurs qu'à partir de 1894, il y aurait à Londres six ventes au lieu de cinq par an.

Plata. — Par suite de la baisse du terme, on a pu réaliser au Havre 1,313 balles en filières, généralement pour le peigné étranger, au prix moyen de 1,25. Le stock est de 28,000 balles contre 13 800 en 1892.

A Anvers, la demande a été calme. Les ventes se réduisent à 457 ; les acheteurs se sont réservé la vente publique fixée au 7 novembre. Stock, 10.180 balles.

Russie. — 2.428 balles ont trouvé preneurs au prix de 1 fr. 25. Il reste en stock, 5,800 balles.

Les ventes ont recommencé en Australie. Les prix sont les mêmes que l'année dernière.

A Buenos-Ayres, les laines croisées sont très recherchées ; on paie même une légère avance sur les cours de 1892. En laines mérinos, les prix sont à peu près les mêmes, quant à présent, avec ou choix inférieurs.

PEIGNÉS

La baisse de 8 à 10 centimes au terme, a eu son contre-coup sur les cours des fils peignés, toujours très offerts.

BLOUSSES

Prix faibles et en baisse.

FABRICATION

Pendant le mois d'octobre la fabrication a été très active pour la nouveauté proprement dite aussi bien que pour la draperie.

Les commissions d'été paraissent cependant, malgré les espérances, devoir être moins fortes que celles de l'année dernière. Les draps d'administration et de lycée, les draps de couleur et de livrée ont suivi leur courant habituel. Il y a eu une légère reprise pour les drapsnoirs. Les drapscheviots ont conservé la faveur dont ils sont l'objet, soit en hiver, soit en été, concurremment avec les tissus peignés.

Il y a eu une bonne demande d'étoffes pour dames.

VENTE

Les expéditions ont été plus faibles que celles du mois correspondant de 1892. On peut attribuer la cause au calme qui a régné dans les affaires pendant les fêtes franco-russes.

Il est sorti d'Elbeuf pendant

le mois	418.700 k.
Entrées	106.600
Balance. . .	312,100 k.

Dans le mois correspondant

de 1892, il était sorti	423.500 k.
Entrées	91.200
Balance. . .	332.300 k.

soit une différence de 20.200 kilog. en faveur de 1892.

SALAIRES

Sans changement.

EXPORTATION

Quelques affaires sans importance.

Bulletin commercial d'Octobre 1893

LE CONGRÈS CATHOLIQUE DE LILLE

Séance du samedi 25 novembre

La dernière assemblée générale du Congrès catholique a commencé à huit heures et demie devant un très nombreux auditoire; beaucoup de dames aux galeries assistent à la réunion. Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, a quitté Lille ce matin; le fauteuil de la présidence est occupé par Mgr l'évêque de St-Dié; autour de lui se tiennent M. le comte de Caulaincourt, M. de Margerie, doyen de la Faculté des lettres, M. Thellier de Poncheville, ancien député, le Révérend Père Charmetan, M. Jacquier, avocat à Lyon, professeur à la Faculté libre de droit, dont M. de Caulaincourt annonce la présence aux applaudissements de l'assemblée. On sait que M. Jacquier doit faire demain dimanche un discours à la séance de clôture à l'Hippodrome.

Après la prière d'usage et quelques mots de Mgr de St-Dié, qui regrette l'absence du vénérable archevêque du diocèse, la parole est donnée à l'un des deux Pères Blancs qui se trouvent sur l'estrade derrière le bureau.

Le Père Blanc annonce qu'il va parler du Tanyanyka où il a séjourné pendant neuf ans. Il faut plus de trois mois dit-il, pour aller de la côte au Tanyanyka, à travers un pays à la fois superbe et dangereux, au milieu de peuplades souvent hostiles, mais aussi quelquefois hospitalières. Le lac Tanyanyka est une véritable mer entourée de montagnes d'une altitude de douze à quinze cents mètres ; ce qu'il y a de particulier et presque de mystérieux, c'est que malgré les pluies croissantes, les eaux baissent d'année en année : On attribue ce phénomène à des fissures intérieures et à des évolutions volcaniques.

La physionomie morale de ces régions imposantes est triste : c'est, en effet, que le véritable ennemi de l'homme n'est pas la bête féroce, mais l'homme lui-même, c'est la bande esclavagiste qui exploite les indigènes, en fait de véritables bêtes de somme pour le transport de l'ivoire : le spectacle de ces malheureux allant par files, deux par deux, le carcan au cou, est poignant : ils sont abaturis; ils n'ont même plus la force de pleurer.

Le sauveur pour ces infortunées peuplades est le missionnaire qui a à lutter contre les esclavagistes, mais qui a su leur résister. Il y a aujourd'hui dix mille indigènes réunis sous la protection des missionnaires qui les forment insensiblement aux vertus chrétiennes et à la civilisation.

La plus grande difficulté qui surgit dans cette pacification est la réhabilitation de la femme, qui, jeune fille, est vendue, et qui, devenue veuve, tombe sous le pouvoir tyrannique de l'aîné de la famille.

On a cependant réussi à créer ainsi des mœurs nouvelles, complètement réformatrices. Tant il est vrai, ajoute le Père Blanc par manière de conclusion, que « qui *dit foi chrétienne, dit civilisation* ».

La réhabilitation de ces peuples s'impose, elle est possible surtout avec les dévoués et saints missionnaires qui ont travaillé à la propagation du christianisme dans ces pays.

Ici l'orateur rend hommage en passant aux prêtres sortis de la Flandre et du Pas-de-Calais, pour aller évangéliser le Tanganyka, Mgr Bridou mort il y a trois ans, le père Lourdel, le père Dromont qui se dévoue là bas depuis 15 ans, les pères Hautecœur, Vanhove, et aussi le vaillant capitaine Joubert qui, après avoir servi la cause du Souverain Pontife, va lutter en généreux chevalier contre les hordes esclavagistes.

Le Père Blanc termine en remerciant de leur sympathie les Français pour qui prient les noirs heureux de ce qu'ils leur envoient tant d'apôtres dévoués.

Après cette causerie très applaudie vient le père Charmetan, qui lit un très intéressant et substantiel rapport sur l'union des deux églises catholique et orientale.

Deux peuples, dit-il, ont été l'objet de la sollicitude du Pape Léon XIII: la France et l'Orient, lesquels ne sont séparés, au point de vue religieux que par des préjugés. Ce qui est surtout de nature à rapprocher ces églises, ce sont les œuvres des écoles d'Orient et les pèlerinages en Terre Sainte, et aussi, tout récemment le Congrès Eucharistique qui s'est tenu sous la présidence du cardinal Langenieux, archevêque de Reims.

Le père Charmetan y a assisté : A son avis, ce Congrès a produit un effet très salutaire et immédiat. D'ailleurs, les deux églises catholique et schismatique ont une opposition commune contre le protestantisme et le rationaliste, c'est l'institution eucharistique. En second lieu, il y a aussi entre elles un rapprochement, c'est au point de vue de la hiérarchie : toutefois, ici, il y a écueil sérieux et auquel le Saint-Père s'est efforcé d'obvier; c'est que si en Occident, on comprend très bien que l'on puisse appartenir au culte catholique, malgré la diversité de nationalité, il n'en est pas de même en Orient où les sectes dissidentes sont très jalouses de leurs prérogatives de nationaux et tiennent essentiellement à leur autochtonie ; cela est tellement vrai que même chez les catholiques orthodoxes, le Souverain Pontife a bien soin de recommander de ne pas opérer de changements dans les rites locaux sans une autorisation spéciale.

Aidé de cette profondeur de vues et de cette grande sagesse le Pape Léon XIII, qui caresse ce sublime projet de rapprochement des deux églises, finira par obtenir le résultat tant recherché ; ces peuples viendront à nous. Il y a déjà actuellement plusieurs moyens de propagande pratiqués : les écoles, les séminaires déjà nombreux, — car rien n'amènera à nous ces gens comme les exhortations de prêtres indigènes qui useront de toute leur influence et enfin la presse : il y a là-bas deux journaux catholiques.

Chez nous, en France, il ne faut pas craindre de travailler à ce rapprochement malgré les préjugés que l'on nourrit contre l'Orient. Il y a eu du reste dernièrement deux symptômes significatifs suscités par la Providence — le Congrès de Jérusalem et la manifestation des sentiments de la nation française envers les Russes.

Chez ces derniers, notez que les aspirations sont toutes religieuses ; il n'en faut pour preuve que cette adresse des dames russes qui proposent aux dames françaises la ligue de l'« Ave Maria ».

Le Père Charmetan termine en rappelant cette parole du Père russe Nicolas Franco, qui disait : « Le rapprochement politique entraînera entre les deux peuples Français et Russe le rapprochement religieux : et quand ces deux grandes nations auront jeté aux pieds du Saint Père leurs deux épées, elles auront fait du Souverain Pontife l'arbitre des puissances, et alors le rêve de la paix générale sera réalisé. »

Cette péroraison soulève de chaleureux applaudissements.

Monseigneur de Saint Dié annonce qu'il se trouve dans l'assemblée un père missionnaire de la Micronésie; il le prie d'avancer. Le prêtre, l'image du Sacré-Cœur sur sa poitrine, monte sur l'estrade suivi de deux indigènes d'un très beau noir, de seize à dix-sept ans, habilles à la française, la mine fort intelligente; il les présente à l'assemblée et leur fait dire dans leur langue le Pater et en français l'Ave Maria qu'ils articulent véritablement avec une certaine pureté de langage.

« J'en ai trois mille baptisés comme cela », ajoute le bon missionnaire, depuis cinq ans que je travaille au salut des âmes dans cette région qu'aucun catholique n'avait encore visitée jusque là. »

Cette partie assez inattendue de l'ordre du jour paraît intéresser beaucoup les assistants qui ne ménagent pas leurs applaudissements aux deux noirs et à leur vaillant père spirituel.

Vient ensuite un prêtre suisse, M. Bersée, curé-doyen de Neufchatel, qui ne porte point la soutane, mais est revêtu d'habits civils, ainsi que le veut le réglement du prêtre de ce pays. Il parle de la situation religieuse de la Suisse.

C'est seulement au XVIe siècle que la Suisse, jusqu'alors toujours catholique, a été envahie par le protestantisme qui finit par absorber les deux tiers des cantons de la Suisse. Depuis 1867, la religion catholique est régie par une constitution qui la met plutôt à l'état de tolérance que de religion consacrée. Malgré la multiplicité des états de la Confédération, il y a dans tout le clergé catholique suisse une grande unité, grâce à diverses œuvres et notamment à l'*Association des missions intérieures de la Suisse*.

Outre cela, tous les curés catholiques sont sous la direction des évêques, qui envoient chaque année un mandement collectif, et c'est ainsi que le catholicisme est vraiment unifié en Suisse. Il adresse un délicat hommage, en passant, à l'éloquent évêque de Genève disparu, Mgr Mermillod, exilé par les protestants qui le redoutaient, et qui ont remplacé les exilés par les rebuts du clergé.

Grâce à Dieu, ajoute-t-il, il n'y a pas eu de défections de prêtres catholiques dans la Suisse française.

En fait, actuellement, le gouvernement démocrate est plutôt animé de bons sentiments à l'égard du clergé catholique, et on a lieu de se louer de ce régime de tolérance.

Quant à la cure spéciale de Neufchatel, elle comprend trois mille personnes que malheureusement doit contenir une trop petite église.

Pour terminer la séance, M. le comte de Nicolai lit un rapport très élégamment rédigé sur « les Droits et le pouvoir temporel du Pape ». Il émet l'avis que le Pape étant le Souverain des âmes doit avoir une complète indépendance : et cette indépendance n'est qu'illusoire avec la *loi des garanties* que l'on oppose si souvent, elle ne peut exister qu'avec l'effective possession d'un pouvoir qui actuellement n'existe plus. Il émet le vœu que le Congrès s'unisse au comité du Droit du Pape pour arriver à ce résultat si attendu par les hommes d'ordre et de liberté.

Après un court résumé fait par Mgr de Saint-Dié des travaux de la soirée, la séance est levée à dix heures et demie.

Imité plagié de trente-six façons,
Le congo reste encor le prince des Savons. 77014d

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Ainsi que nous le faisions pressentir hier, l'accident dont vient d'être victime le fils de M. de Mun, empêchera celui-ci de faire, le 3 décembre, à Lille et à Roubaix, la visite qui avait été annoncée. Mais il reste bien entendu que cette visite n'est que retardée et qu'elle aura lieu dans le commencement de 1894.

Nous croyons même qu'à cette occasion M. de Mun pourra répondre à l'invitation que lui a adressée le Comité central roubaisien du Parti ouvrier et qu'il viendra soutenir son programme social contre M. Jules Guesde dans une réunion publique.

La fête inaugurale du nouveau collège. — L'association amicale des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires célébrera, lundi, 11 décembre, la fête de l'Immaculée Conception, de la T.-S. Vierge, qui est la fête patronale de l'institution en même temps que celle de la prise de possession du nouveau collège.

Un salut d'action de grâces sera chanté à quatre heures.

Le banquet aura lieu à cinq heures et sera suivi d'une soirée récréative et musicale.

L'inauguration de la « Maison des Œuvres. » — C'est dans la soirée du jeudi 30 novembre que sera inaugurée la « Maison des Œuvres, » établie Grande-Rue, n° 84.

A huit heures et demie très précises, M. le chanoine Berteaux, doyen de la paroisse Saint-Martin, bénira les salles affectées aux différentes œuvres.

Après la bénédiction, M. Joseph Gervais, avocat, donnera une conférence sur ce sujet : « Internationalisme et Patrie. »

Les Messes de Sainte-Cécile. — La chorale Saint-Jean-Baptiste interprétera, aujourd'hui dimanche, à la messe de dix heures, en l'honneur de Sainte-Cécile, la messe solennelle de M. P. Rostycher, organiste de la paroisse.

A l'élévation, M. A. Duhamel, directeur de la chorale, exécutera la *Cavatine* de Raff pour violon et orgue et M. Dancette fera entendre une *Romance* de Schumann pour hautbois et orgue.

La « Grande-Harmonie » à Saint-Martin. — Voici les titres des morceaux que la *Grande-Harmonie* exécutera, lundi, 27 novembre, à midi précis, en l'église Saint-Martin, à l'occasion de la Sainte-Cécile :

Ouverture de *Phèdre*, J. Massenet : Cavatine de J. Raff; Fantaisie sur le *Vaisseau Fantôme*, R. Wagner.

Le classement de la rue Philippe-le-Bon. — Une des anciennes rues de Roubaix, non reconnue encore, la rue Philippe-le-Bon, qui va de la rue des Sept-Ponts à la rue Saint-Joseph, en traversant la rue Daubenton, sera très prochainement classée dans la voirie urbaine, et mise en état de viabilité, en vertu d'un arrêté préfectoral du 16 novembre.

La rue de Toulouse. — Le Conseil municipal, dans sa séance du 13 octobre dernier, a voté le classement, le nivellement et un plan d'alignement pour la rue de Toulouse.

Pendant quinze jours, du 27 novembre au 11 décembre, les pièces et le projet relatifs à cette question seront déposés au secrétariat de la Mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, les 12, 13 et 14 dudit décembre, de 3 à 4 heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, M. Louis Pluquet, maire de Croix, recevra les réclamations et les observations relatives à l'utilité publique du projet dont il s'agit.

Les autorisations de bâtir. — A cette époque de l'année, la construction des bâtiments se ralentit considérablement, pour ne reprendre d'une façon générale que vers le printemps.

C'est ainsi que nous n'avons que deux autorisations de bâtir à signaler, pour la semaine qui vient de se terminer : M. Pierre Delesalle, quatre maisons, rue de Wagram ; M. Charles Bernard, un mur de clôture, rue de Lannoy. Encore cette dernière est-elle sans importance.

La semaine précédente, aucune autorisation n'avait été demandée au service de la voirie.

Le service de l'inspection des denrées alimentaires. — La Mairie vient de faire afficher l'arrêté municipal du 11 décembre 1891 sur le service de l'inspection des denrées alimentaires, et le fait suivre de l'arrêté suivant du 6 novembre 1893 :

« Article unique. — L'article 16 de l'arrêté municipal du 11 décembre 1891 est modifié ainsi qu'il suit :

» Les importateurs sur le territoire de Roubaix des viandes des espèces bovine et porcine, devront présenter des animaux, soit entiers, soit découpés par moitiés ou par quartiers, suivant les usages courants de la boucherie; les différents morceaux devront se juxtaposer exactement entre eux avec le poumon adhérent naturellement. Les parois internes de la poitrine et de l'abdomen devront, en outre, ne porter aucune trace de raclage ou de grattage.

» Toutefois les morceaux de choix de l'espèce bovine (filets et aloyaux) pourront être admis à l'inspection à l'état de pièces isolées, ainsi que la viande des animaux des espèces ovine et caprine.

» Sont dispensés de l'inspection :

» 1° La viande qui ne fait que traverser la ville sous escorte ;

» 2° Et par tolérance, les morceaux de quatre kilogrammes et moins, introduits par les particuliers pour leur usage personnel ».

La Bouchée de Pain. — Voici une liste de souscriptions annuelles :

MM. Isaac Holden et fils, 200 fr.; Julien Lagache, 100 fr.; Alfred Motte et Cie, 100 fr.; V. Vaissier, 100 fr.; F. Vanoutryve, 50 fr.; C. et J. Pollet, 50 fr.; E. Motte et Cie, 50 fr.; Vve Alfred Motte, 50 fr.; Binet frères, 50 fr.; Divers, 725 fr.

Le cross-country, annoncé pour aujourd'hui dimanche, au manège de Roubaix, est remis à une date ultérieure.

Nous apprenons qu'un magasin, d'un genre tout nouveau, va s'ouvrir, rue Jeanne-d'Arc, 26 (contour des halles). C'est une société de Paris, la Compagnie des Ciments Métallisés, qui exposera et mettra en vente, pour quelques semaines seulement, des objets d'art et des statues d'un grand mérite artistique, qui seront vendus dans des conditions extraordinaires de bon marché, tels sont les bustes de Gustave Nadaud et de Gounod ; les statues de Jeanne d'Arc, de Léon XIII, d'Henri IV. Des vases médicis, des ornements, le tout en imitation vieux marbre, bronze ou bois.

Le travail est excessivement soigné et tous ceux qui veulent offrir un cadeau quelconque à l'occasion des fêtes, feront bien de visiter cette exposition avant de faire leurs achats.

Banquet Sainte-Cécile. — Le *Choral Nadaud* qui, dans une magnifique audition en l'église Saint-Martin, avait fêté la patronne des musiciens dimanche dernier, a eu, samedi dernier, une soirée intime, pour célébrer, en famille, la fête des musiciens.

En l'absence de M. Bury, président actuel du Choral, empêché par un deuil récent, M. Delporte, son prédécesseur, avait bien voulu accepter la présidence de cette soirée. Il s'est acquitté de ses fonctions avec une courtoisie et un tact consommés.

Dans un toast empreint d'un sentiment profond, il a réuni les deux évènements qui ont imprimé leur marque indélébile dans les fastes du *Choral Nadaud* pendant l'année qui vient